

OFFRE D'EMPLOI

Poste : **Ouvrier de voirie**
Service : Travaux publics et hygiène du milieu
Catégorie d'emploi : Poste permanent à temps plein

Sous la responsabilité du contremaître des travaux publics, le titulaire du poste d'ouvrier de voirie aura à accomplir différentes tâches inhérentes au Service des travaux publics.

Fonctions et responsabilités :

- Accomplit diverses tâches manuelles inhérentes à la tonte de gazon et à l'entretien des fossés, des parcs et espaces verts municipaux;
- Assure la réalisation de différents travaux de construction, de réparation et d'entretien sur des équipements, des terrains, des bâtiments et autres travaux relatifs à l'entretien du réseau de voies publiques, de la signalisation routière, des réseaux de distribution et d'évacuation des eaux ainsi que des fossés de drainage, des ponts et des ponceaux;
- Assure l'entretien préventif des véhicules et équipements utilisés, tient à jour une feuille de route et rapporte toute défectuosité observée à son supérieur;
- Effectue le transport ou le déplacement d'équipements, de matériaux et participe à leur chargement et leur déchargement;
- Fournit le support nécessaire à l'accomplissement de certains travaux de nature mécanique ou technique;
- Assure la gestion des opérations de déneigement pour le **quart de travail de nuit du 15 octobre au 15 avril approximativement, à chaque saison hivernale;**
- Applique le programme de prévention de santé et sécurité au travail en conformité avec les règles et normes en vigueur selon la loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et selon les attentes de la CNESST;
- Conduit et opère les véhicules et la machinerie lourde conformément aux politiques municipales dans le cadre des travaux d'entretien des propriétés, équipements et réseaux de toute nature placés sous la responsabilité de la municipalité;
- Assure des communications avec certains fournisseurs pour l'achat de pièces ou d'équipements;
- Fournit le support nécessaire lors de l'application de certaines interventions du Service de protection incendie;
- Lors des activités de la municipalité, assure l'ouverture et la fermeture des locaux, prépare les équipements requis pour le bon déroulement des activités et fournit le support technique pour l'aménagement des salles, des équipements et des terrains;
- Effectue les commissions pour l'ensemble des services;
- Assure l'approvisionnement des produits sanitaires et de premiers soins dans les différents bâtiments utilisés par le service;
- Informe son supérieur du déroulement des activités et de l'état des bâtiments, locaux, plateaux et équipements utilisés par la clientèle;
- Exécute toutes autres tâches connexes, occasionnelles ou ponctuelles, assignées par son supérieur immédiat.

Exigences :

- Avoir complété un diplôme d'études secondaires (DES);
- Avoir un minimum d'une à trois années d'expérience pertinente à l'emploi;
- Avoir de l'expérience en déneigement (un atout);
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide;
- Posséder un permis de conduire classe 3 valide (un atout);
- Avoir du dynamisme, le sens des responsabilités, de la motivation, de l'autonomie, de la débrouillardise, un bon esprit d'équipe, le sens de l'organisation et un bon jugement;
- Avoir une grande disponibilité; notamment pour le **quart de travail de nuit en période hivernale (15 octobre au 15 avril approximativement);**
- Avoir de l'expérience municipale (un atout).

Conditions d'emploi :

Les conditions de travail et de rémunération seront établies en fonction de l'expérience, de la qualification du candidat retenu ainsi que des salaires et classification prévus selon la convention collective.

Pour le poste affiché, la semaine de travail régulière est de 40 heures, soit du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 du 15 avril au 15 octobre approximativement. **Le quart de travail de nuit pour la période hivernale (15 octobre au 15 avril approximativement) est du dimanche au jeudi de 23h00 à 7h30.**

L'horaire d'été (à compter de la première semaine complète du mois de juin jusqu'au vendredi précédant la fête du Travail) est de 7h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 7h00 à 11h00 le vendredi.

Traitement selon l'échelle en vigueur, soit entre 48 549 \$ et 60 113 \$ annuellement.

Une prime de 3\$ de l'heure est offerte pour le quart de nuit du 15 octobre au 15 avril.

Commentaires :

Date d'entrée en fonction prévue : dès que possible

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à l'adresse emploi@villestoneham.com.

Nous remercions tous les candidats ayant soumis leurs candidatures. Veuillez toutefois noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La forme masculine est employée dans le but d'alléger le texte.